autolaveuse

diamond 130

- Machines autotractées autoportées
- Type d'alimentation 36V/500Ah
- Rendement horaire 5-7 h
- Largeur de nettoyage 1300mm
- Réservoirs solution / récupération 235 / 250 l
- Brosse du disque 4x355 mm
- Pression sur brosses max. 160kg
- Vitesse des brosses 220 tours/min



OPTIONAL

- TELEMATICS
- 3S - Solution saving system
- Système Ozone

Performances maximales et **capacité exceptionnelle** : la **Diamond 130** est conçue pour relever les défis du **nettoyage industriel** à grande échelle. Grâce à son grand **réservoir** et à sa grande **autonomie**, elle minimise les interruptions pour le **remplissage** et le **vidage**, optimisant ainsi le **temps de travail**. Son **système de contrôle intuitif** et sa **construction robuste** garantissent **fiabilité** et **durabilité**, la rendant parfaite pour les **entrepôts**, les **aéroports**, les grands **centres commerciaux** et les **installations de production**.









Sous réserve de modifications techniques

DONNÉES TECHNIQUES

Producteur :
Floorpul NV

Siège social :
Generaal Deprezstraat 10A
8530 Harelbeke
West-Vlaanderen - Belgique

Productivité théorique :	9100 m²/h
Largeur suceur :	1550 mm
Moteur des brosses :	1920 Watt
Moteur de traction :	1400 Watt
Pente surmontable :	10%
Vitesse d'avancement :	9 km/h max
Rayon de braquage à droite :	
Rayon de braquage à gauche :	
Moteur d'aspiration :	2x 570 Watt
Dépression à l'aspiration :	190 mbar
Dimensions de la machine :	L : 2025 mm
(sans suceur)	W : 1400 mm
(avec rollbar)	H : 1685 mm
(sans rollbar)	H : 1330 mm
Poids de la machine : (sans batt.)	620 kg
Logement des batteries :	L : 640 mm W : 655 mm H : 530 mm
Classe :	III
Degré de protection :	IP X3

BIEN-ÊTRE et CONFORT POUR L'OPÉRATEUR

Niveau de pression acoustique Lpa
(conformément à l'annexe DD IEC/EN 60335-2-72)

72 db (A)

Niveau de vibration de la main
(conformément à l'annexe EE IEC/EN 60335-2-72)

0,45 m/s²

DÉCLARATIONS

Machines conformes aux normes de sécurité et de qualité requises par la norme européenne en vigueur et accompagnées d'une déclaration de conformité CE.

Machines conformes au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques.

Machines réalisées avec des composants conformes aux directives 2011/65/EU et 2015/863 (RoHS), qui limitent l'utilisation de substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.